



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GUYANE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R03-2020-220

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2020

Sommaire

DGTM

R03-2020-10-01-003 - Annexe arrt subdlgation-2 2020 (42 pages)

Page 3

R03-2020-10-01-002 - arrêté-02102020092623 (10 pages)

Page 46

DGTM

R03-2020-10-01-003

Annexe arret subdlgation-2 2020

**I - Aménagement des territoires et de la transition écologique (ATTE)
Service Transition écologique et connaissance territoriale (STECT)**

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|--------------------|---|--|---|--|
| Jeanne DA-SILVEIRA | Cheffe du service TECT | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | - 15 000 euros pour les porteurs privés ; - 23 000 euros pour les porteurs publics ; | 0203-GUYA 0159-EIGM 0217-SGAC-ASSO 0174-GUYA3 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| Juliette CHAIX | Adjointe à la cheffe de service TECT | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | - 15 000 euros pour les porteurs privés ; - 23 000 euros pour les porteurs publics ; | 0203-GUYA 0159-EIGM 0217-SGAC-ASSO 0174-GUYA3 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| Emmanuel BOUTINARD | Chef de l'unité Promotion et mise en œuvre du développement durable | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0159-CGDD |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

| | | | | |
|--------------------|--|--|------------|-------------------------|
| Yan SAUVALLE | Chef de l'unité air, énergie, climat | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0174-GUYA3 0159-CGDD |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Michel MAILLOT | Chef de l'unité Information Géographique et Diffusion de la Connaissance | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0159-CGDD |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Isabelle DELAFOSSE | Chef de l'unité Autorité environnementale | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 4 000,00 € | 0159-CGDD |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | | |
| Sabrina D'HABIT | Cheffe de l'unité Lutte contre les constructions illicites | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 4 000,00 € | 0159-CGDD |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

| | | | | |
|------------------|--|--|------------|-----------|
| JF COLIN | Chef de l'unité Observatoire et Statistiques | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0159-CGDD |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

Service Prévention des risques et industries extractives (PRIE)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|------------------|---|--|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Franck GOURDIN | Chef du service PRIE | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 23 000,00 € | 0113-GUYA 0181-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| Natacha CHRISTIN | Cheffe de l'unité Prévention des risques naturels | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|-------------|-------------------------------------|
| Ludovic MARCELIUS | Adjoint chef de service PRIE | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 23 000,00 € | 0113-GUYA 0181-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| Clément COSTER | Chef de l'unité Prévention des risques accidentels | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Adrien ORTELLI | Chef de l'unité Industries extractives | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Jérôme TIRONI | Chef de l'unité Risques chroniques | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

Service Infrastructures, Transports (SIT)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|---------------------|--|--|-----------------------------------|---|
| Jean-Marie GERVAISE | Chef du service adjoint Infrastructures et Transports | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 0174-CLIM programme 162 -action 10 du PITE 123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| | Chef adjoint du service Infrastructures et Transports | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 0174-CLIM programme 162 -action 10 du PITE |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| Soumi-Ati MARCHAND | Cheffe de l'unité administrative et financière | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 0174-CLIM programme 162 -action 10 du PITE |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | |

| | | | | |
|------------------------|--|--|-------------|---|
| | | | | 123-D973 |
| Jean-Christophe DECOCQ | Chef de l'unité Études et Grands Travaux | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | programme 162 -action 10 du PITE 123-D973 |
| Marc LALO | Adjoint au chef de l'unité Études et Grands Travaux | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | programme 162 -action 10 du PITE |
| Émilie MORDACQUE | Cheffe de l'unité RN 1 - Pont du Larivot | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | programme 162 -action 10 du PITE |
| Ghassan FSAIFES | Adjoint à la cheffe de l'unité RN1 - Pont du Larivot | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE |

| | | | | |
|------------------------------|------------------------------|--|-------------|---|
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | |
| Abdelmajid BOUSSAA | Chef de l'unité Transports | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | |
| Pascal LI-TSOE | Chef du District | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | |
| Gabrielle PLATOF BESSIERE | Adjointe au chef du District | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | |
| André CAMPAN | Responsable CEI Regina | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |

| | | | | |
|----------------------------|--|--|------------|-------------------------------------|
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 7 500,00 € | |
| Fernand ALFONSO | Responsable du CEI St Laurent du Maroni | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 7 500,00 € | |
| Dominique BRUNO | Responsable du CEI Iracoubo | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 7 500,00 € | |
| Yannick GINTRAND | Responsable du CEI Cayenne | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 7 500,00 € | |
| Roger JEAN-MARIE DESIRE | Responsable du CEI St Georges de l'oyapock | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|-------------|---|
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 7 500,00 € | |
| Relique EVUORT | Responsable du CEI Kourou | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 7 500,00 € | |
| Laurent PARMENTIER | Chef de l'unité Politiques et techniques | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-GUYA 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | |
| Michel DELOR | Responsable de la cellule Ouvrage d'Art | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000,00 € | |
| Gianni WAYA | Chef du parc routier | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED |

| | | | | |
|-------------------|--|--|-------------|--|
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 50 000,00 € | 0354-D973 |
| Christian KAGO | Adjoint au chef du parc routier | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000,00 € | |
| Ghislaine KOKASON | Responsable de la Section Administrative et financière du parc routier | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0723-CEED 0354-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Joël LAUREAT | Chef de la section Atelier au Parc | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Gérard TROMPETTE | Chef de la section exploitation au parc | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|------------|------------------------|
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Martial ABON | Adjoint au chef de la section exploitation au parc | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0203-CGRT 0203-CFDC |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

Service Urbanisme, Logement et Aménagement (SULA)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|-------------------------|--|--|--|------------------------|
| Serge MANGUER | Chef du service Urbanisme, logement et aménagement | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | - 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics sur le BOP 0135 - 1 500 000 ,00 € sur le BOP 0123 | 0123-D973 0135-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | - délégation pour les marchés publics ≤ 1 500 000 ,00 € - Pour les marchés publics > 1 500 000 ,00 € délégation | |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|--|------------------------|
| | | | pour le suivi et exécution de marchés dans la limite de 500 000 ,00 € | |
| Jeanne-Marie GOUIFFES | Cheffe adjoint du service Urbanisme, logement et aménagement | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | - 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics sur le BOP 0135 - 1 500 000 ,00 € sur le BOP 0123 | 0123-D973 0135-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | - délégation pour les marchés publics ≤ 1 500 000 ,00 € - Pour les marchés publics > 1 500 000 ,00 € délégation pour le suivi et exécution de marchés dans la limite de 500 000 ,00 € | |
| Hubert GILLET | Chef de l'unité Logement | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | - 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics sur le BOP 123 | 0123-D973 0135-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € sur les BOP 0123-D973 0135-GUYA | |
| Jean-Louis COPPRY | Adjoint au chef de l'unité Logement | a) décisions attributives de subventions de l'État et | | 0123-D973 |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|--|------------------------|
| | | engagement juridiques correspondants | | |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € sur les BOP 0123-D973 0135-GUYA | 0135-GUYA |
| Mylène HO-JEAN-CHOY | Cheffe de l'unité Aménagement et rénovation urbaine | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics sur le BOP 123 | 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € sur les BOP 0123-D973 0135-GUYA | |
| Valérie RENE-CORAIL | Responsable du bureau administratif | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0135-GUYA 0123-D973 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € sur le BOP 0135-GUYA | |

Mission pilotage DGTM

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|------------------|----------------------------------|--|-----------------------------------|--|
| Myriam VALDES | Chef de la mission pilotage DGTM | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 2000,00 € | UO 0217-SGAC-ASPR UO 0217-SGAC-MODE (Crédits modernisation des services) |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | | |

LISTE DES PORTEURS DE CARTES

| PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an) | | | | | |
|---|--|---|---|---|------------------------|
| Prénom / NOM | Fonction | Plafond maximum de dépenses par transaction | Plafond maximum de dépenses annuelles par carte | Plafond maximum de dépenses annuelles par service | BOP |
| DIRECTION | | | | | |
| Pierre PAPADOPOULOS | Directeur Général Adjoint DGTM | 2 000,00 € | 20 000,00 € | | 0354-D973 |
| Service Prévention des risques et industries extractives (SPRIE) | | | | | |
| Franck GOURDIN | Chef de service PRIE | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0181-GUYA |
| Service Infrastructures et Transports (IT) | | | | | |
| Charles BIZIEN | Directeur adjoint aménagement des territoires et transition écologique | 1 500,00 € | 20 000,00 € | | 0203-CGRT 0203-GUYA |
| | | 1 500,00 € | 20 000,00 € | | 354-D973 |
| Jean-Marie GERVAISE | Adjoint au chef de service IT | 1 500,00 € | 20 000,00 € | | 0203-CGRT 0203-GUYA |
| | | 1 500,00 € | 20 000,00 € | | 354-D973 |
| Soumi-Ati MARCHAND | Cheffe de l'unité administrative et financière | 1 500,00 € | 20 000,00 € | | 0203-CGRT 0203-GUYA |
| | | 1 500,00 € | 20 000,00 € | | 354-D973 |
| Pascal LI-TSOE | Chef du District | 2 000,00 € | 65 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Gianni WAYA | Chef du PARC routier | 500,00 € | 3 000,00 € | | 0354-D973 |

| | | | | | |
|----------------------------|---|------------|--------------|--|------------------------|
| | | 2 000,00 € | 65 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Christian KAGO | Adjoint du chef de parc routier | 500,00 € | 75 000,00 € | | 0354-D973 0203-CGRT |
| Gérard TROMPETTE | Chef de la section exploitation au parc | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-CGRT |
| | | | | | 0354-D973 |
| Denis COSPOLITE | Réceptionnaire | 2 000,00 € | 6 000,00 € | | 0354-D973 |
| | | 1 000,00 € | 65 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Joël LAUREAT | Chef de la section atelier du parc | 500,00 € | 3 000,00 € | | 0354-D973 |
| | | 500,00 € | 65 000,00 € | | 0203-CGRT |
| André CORANDI | Magasinier parc | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0354-D973 |
| | | 1 000,00 € | 75 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Léo MACANTAY | Magasinier parc | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0354-D973 |
| | | 1 000,00 € | 100 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Fernand ALFONSO | Responsable CEI SLM | 1 000,00 € | 20 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Dominique BRUNO | Responsable CEI d'Iracoubo | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Yannick GINTRAND | Responsable CEI Cayenne | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Roger JEAN-MARIE DÉSIRÉ | Responsable du CEI de St-Georges-de l'Oyapock | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-CGRT |
| Relique EVUORT | Responsable CEI Kourou | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-CGRT |
| André CAMPAN | Responsable CEI Régina | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-CGRT |

LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS FORMULAIRE |
|--|--|---------------------------------|
| Service Infrastructures et Transports (SIT) | | |
| Charles BIZIEN | Directeur adjoint aménagement des territoires et de la transition écologique | Valideur |
| Jean-Marie GERVAISE | Chef adjoint du service Infrastructures et Transports | Valideur |
| Pascal LI-TSOE | Chef du District | Valideur |
| Gabrielle PLATOF | Adjointe au responsable de district | Valideur |
| Gianni WAYA | Chef du parc routier | Valideur |
| Christian KAGO | Adjoint au chef de parc routier | Valideur |
| Emilie MORDACQUE | Cheffe de l'unité RN 1 - Pont du Larivot | Valideur |
| Ghassan FSAIFES | Adjoint à la cheffe de l'unité RN1 - Pont du Larivot | Valideur |
| Soumi-Ati MARCHAND | Cheffe de l'unité administrative et financière | Valideur |
| Laurent PARMENTIER | Chef de l'unité Politiques et Techniques | Valideur |
| Michel DELOR | Chef de la cellule Ouvrages d'Arts | Valideur |
| Jean-Christophe DECOCQ | Chef de l'unité Études et Grands Travaux | Valideur |
| Marc LALO | Adjoint au chef de l'unité Études et Grands Travaux | Valideur |
| André CAMPAN | Responsable du CEI de Régina | Valideur |
| Relique EVUORT | Responsable du CEI de Kourou | Valideur |
| Fernand ALFONSO | Responsable du CEI de Saint-Laurent-du-Maroni | Valideur |
| Roger JEAN-MARIE DESIRE | Responsable du CEI de St-Georges-de l'Oyapock | Valideur |
| Dominique BRUNO | Responsable du CEI d'Iracoubo | Valideur |

| | | |
|---|---|------------------------------|
| Yannick GINTRAND | Responsable du CEI de Cayenne | Valideur |
| Ghislaine KOKASON | Responsable de la section Administrative et Financière du parc routier | Valideur |
| Service Prévention des risques et industries extractives (SPRIE) | | |
| Franck GOURDIN | Chef de service PRIE | Valideur |
| Nicaise RENE | | Valideur |
| Mission pilotage de la direction générale | | |
| Myriam VALDES | Cheffe de la mission pilotage de la direction générale | Valideur |
| Service Transition écologique et connaissance territoriale (STECT) | | |
| Jeanne DA-SILVEIRA | Cheffe du service Transition écologique et connaissance territoriale | Valideur |
| Juliette CHAIX | Adjointe à la cheffe du service TECT | Valideur |
| Michel MAILLOT | Chef de l'unité information géographique et diffusion de la connaissance | Profil gestionnaire (saisie) |
| Jean-François COLIN | Chef de l'unité observatoire et statistique | Profil gestionnaire (saisie) |
| Isabelle DELAFOSSE | Cheffe de l'unité autorité environnementale | Profil gestionnaire (saisie) |
| Yan SAUVALLE | Chef de l'unité air, énergie, climat | Profil gestionnaire (saisie) |
| Emmanuel BOUTINARD | Chef de l'unité promotion et mise en œuvre du développement durable | Profil gestionnaire (saisie) |
| Yannick HERREYRE | Chargé de mission promotion du développement durable et démarches partenariales | Profil gestionnaire (saisie) |
| Service Urbanisme, logement et aménagement (SULA) | | |
| Serge MANGUER | Chef du service Urbanisme, logement et aménagement | Valideur |

| | | |
|-----------------------|--|------------------------------|
| Jeanne-Marie GOUIFFES | Cheffe adjoint du service Urbanisme, logement et aménagement | Valideur |
| Mylène HO-JEAN-CHOY | Cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine | Valideur |
| Hubert GILLET | Chef de l'unité logement | Valideur |
| Jean-Louis COPPRY | Adjoint au chef de l'unité logement | Profil gestionnaire (saisie) |
| Valérie RENE-CORAIL | Responsable du bureau administratif | Profil gestionnaire (saisie) |

LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT -

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS DT |
|--|--|--|
| DIRECTION | | |
| Pierre PAPADOPOULOS | Directeur général adjoint | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service |
| | Directeur adjoint | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service |
| Mission pilotage (MP) | | |
| Myriam VALDES | Cheffe de la mission pilotage de la direction générale | ADMINLOC |
| Service Infrastructures et transports (SIT) | | |
| Charles BIZIEN | Directeur adjoint aménagement des territoires et transition écologique | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service BUDLOCDOT |
| Jean-Marie GERVAISE | Chef adjoint du service Infrastructures et Transports | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF |

| | | |
|----------------------------|---|---|
| | | Gestionnaire service |
| Soumi-Ati MARCHAND | Cheffe de l'unité administrative et financière | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Admincol Gestionnaire service Gestionnaire valideur BUDLOCDOT |
| Marcia ABON | Assistante Administrative | Valideur Hiérarchique Admincol Assist |
| Emilie MORDACQUE | Cheffe de l'unité RN-1 - Pont du Larivot | Valideur Hiérarchique |
| Laurent PARMENTIER | Chef de l'unité Politiques et Techniques | Valideur Hiérarchique |
| Jean-Christophe DECOCQ | Chef de l'unité Études et Grands Travaux | ADMINLOC |
| Marc LALO | Adjoint au chef de l'unité Études et Grands Travaux | Valideur Hiérarchique |
| Abdelmajid BOUSSAA | Chef de l'unité Transport | Valideur Hiérarchique |
| Pascal LI-TSOE | Chef du District | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF |
| Gabrielle PLATOF-BEISSIERE | Adjointe au responsable du district | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF |
| Gianni WAYA | Chef du parc routier | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM |

| | | |
|---|---|--|
| | | Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF |
| Christian KAGO | Adjoint au chef de parc routier | Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire valideur des EF |
| Ghassan FSAIFES, | Adjoint à la cheffe de l'unité RN1 - Pont du Larivot ; | Valideur Hiérarchique |
| Paul DAMIANTHE | Responsable - Travaux | Valideur Hiérarchique |
| Isa CLOVIS | Assistante de gestion de la direction du Parc Routier | Valideur Hiérarchique Assist |
| André CAMPAN | Responsable CEI Régina | Valideur Hiérarchique |
| Dominique BRUNO | Responsable du CEI de Iracoubo | Valideur Hiérarchique |
| Fernand ALFONSO | Responsable du CEI de Saint-Laurent-du-Maroni | Valideur Hiérarchique |
| Roger JEAN-MARIE DESIRE | Responsable du CEI de St-Georges-de l'Oyapock | Valideur Hiérarchique |
| Relique EVUORT | Responsable du CEI de Kourou | Valideur Hiérarchique |
| Yannick GINTRAND | Responsable du CEI de Cayenne | Valideur Hiérarchique |
| Service Prévention des risques et industries extractives (SPRIE) | | |
| Franck GOURDIN | Chef du service PRIE | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service BUDLOCDOT ASSIST |
| Service Transition écologique et connaissance territoriale (STECT) | | |
| Jeanne DA-SILVEIRA | Cheffe du service Transition écologique et connaissance | Valideur Hiérarchique |

| | | |
|--|--|--|
| | territoriale | Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service BUDLOCDOT ASSIST |
| Juliette CHAIX | Adjointe à la cheffe du service TECT | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service BUDLOCDOT ASSIST |
| Service Urbanisme, logement et aménagement (SULA) | | |
| Serge MANGUER | Chef de service Urbanisme, logement et aménagement | Valideur Hiérarchique |
| Jeanne-Marie GOUIFFES | Cheffe de service adjointe au chef de service ULA | Valideur Hiérarchique |
| Valérie RENE-CORAIL | Responsable du bureau administratif | Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF |

II - Environnement, agriculture, alimentation et forêt (EAAF)

Service alimentation (SALIM)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|---------------------|---------------------------------|--|---|-----------------------------------|
| Bérengère BLIN | Cheffe du service | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | 206 215 (fonctionnement SIVEP) |
| | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 40 000 euros | |
| Gwendoline LE-LIARD | Adjointe à la cheffe du service | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | 206 215 (fonctionnement SIVEP) |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000 euros | |

Service économie agricole et forêt (SEAF)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|-----------------|-----------------------|---|---|--------------|
| Gwladys BERNARD | Cheffe du service EAF | a) décisions attributives de subventions de l'État et | 15 000 euros pour les porteurs privés ; | BOP 149 |

| | | | | |
|----------------------------------|------------------------------------|--|---|---------|
| | | engagement juridiques correspondants | 35 000 euros pour les porteurs publics | |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 40 000 euros | |
| Marie-Pierre GAYA | Adjoint à la cheffe du service EAF | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | BOP 149 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000 euros | |
| Jean-François DE GEYER D'ORTH | Adjoint à la cheffe du service EAF | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | BOP 149 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000 euros | |

Service enseignement agricole et maritime (SEAM)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|----------------|----------------------|---|--|--------------|
| Agnès LATOUCHE | Cheffe du service EA | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les | BOP 143 |

| | | | | |
|---------------------------|------------------------------------|--|---|---------|
| | | correspondants | porteurs publics | |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 40 000 euros | |
| Dominique MEUNIER-RIVIERE | Adjointe à la cheffe du service EA | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | BOP 143 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000 euros | |

Service d'information et de statistiques agricoles (SISA)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|---------------------------|----------------------------|--|-----------------------------------|--------------|
| Jean – Christophe LAMBERT | Chef du service | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | BOP 215 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 20 000 euros | |
| Pierre RELLA | Adjoint au chef de service | Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000 euros | BOP 215 |

Service Paysages, eau et biodiversité (SPEB)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|----------------------------|---|--|---|--|
| Vincent NICOLAZO DE BARMON | Chef du service PEB | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | 0113-GUYA 0181-GUYA programme 162 - PITE |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 90 000 euros | |
| | Adjoint au Chef du service PEB | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | 15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics | 0113-GUYA 0181-GUYA programme 162 - PITE |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000,00 € | |
| Laure GARDEL-BERNADAC | Cheffe de l'unité Stratégie et développement de la biodiversité | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Arthur MASSON | Chef de la Cellule de Veille Hydrologique | a) décisions attributives de subventions de l'État et | | 0113-GUYA 0181-GUYA |

| | | | | |
|-------------------------|---|--|------------|------------------------|
| | | engagement juridiques correspondants | | |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Jahsania CURTIUS | Cheffe de l'unité Police de l'eau | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Florence LAVISSIERE | Cheffe de l'unité Protection de la biodiversité | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Bernard LE GUENNEC | Chef de l'unité expertise des équipements publics | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0181-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Claudine LARGY | Cheffe de l'unité Sites et | a) décisions attributives de | | 0113-GUYA |

| | | | | |
|------------------|----------|---|------------|-----------|
| | Paysages | subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0181-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

LISTE DES PORTEURS DE CARTES

| PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an) | | | | | |
|---|---|---|---|---|-----------|
| Prénom / NOM | Fonction | Plafond maximum de dépenses par transaction | Plafond maximum de dépenses annuelles par carte | Plafond maximum de dépenses annuelles par service | BOP |
| Service Paysages, eau et biodiversité (SPEB) | | | | | |
| Vincent NICOLAZO DE BARMON | Chef de service PEB | 4 000,00 € | 70 000,00 € | | 0113-GUYA |
| Arthur MASSON | Chef de la cellule de veille hydrologique | 500,00 € | 20 000,00 € | | 0181-GUYA |
| Service alimentation (SALIM) | | | | | |
| Béregère BLIN | Cheffe de Service ALIM | 2 000,00 € | 15 000,00 € | | BOP 206 |
| Service enseignement agricole et maritime (SEAM) | | | | | |
| Néant | | | | | |

| Service économie agricole et forêt (SEAF) | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Néant | | | | | |
| Service d'information et de la statistique agricole (SISA) | | | | | |
| Néant | | | | | |

LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitation CHORUS FORMULAIRE |
|---|---|--|
| Chris VAN VAERENBERGH | Directeur de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et Et de la Forêt | |
| Service Paysages, eau et biodiversité (SPEB) | | |
| Vincent NICOLAZO DE BARMON | Chef de service PEB | Valideur |
| | Adjoint au chef de service PEB | Valideur |
| Jérémie BEZ | Assistant administratif et comptable | Valideur Profil gestionnaire (saisie) |
| Florence LAVISSIERE | Cheffe de l'unité Protection de la biodiversité | Valideur |
| Claudine LARGY | Cheffe de l'unité Sites et Paysages | Valideur |
| Laure GARDELNERNADAC | Cheffe de l'unité Stratégie et intégration de la biodiversité | Valideur |
| Arthur MASSON | Chef de la cellule veille hydrologique | Valideur |
| Bernard LE GUENNEC | Chef de l'unité expertise des équipements publics | Valideur |
| Service alimentation (SALIM) | | |

| | | |
|--|---------------------------------|----------|
| Bérengère BLIN | Cheffe de Service | Valideur |
| Gwendoline LE LIARD | Adjointe à la Cheffe de Service | Valideur |
| Service enseignement agricole et maritime (SEAM) | | |
| Agnés LATOUCHE | Cheffe du service | Valideur |
| Dominique RIVIERE – MEUNIERE | Adjointe à la cheffe de service | Valideur |
| Service de l'information et de la statistique agricole (SISA) | | |
| Jean-Christophe LAMBERT | Chef de service | Valideur |
| Pierre RELLA | Adjoint au chef de service | Valideur |
| Service économie agricole et forêt (SEAF) | | |
| Gwladys BERNARD | Cheffe de service | Valideur |
| Marie-Pierre GAYA | Adjoint à la cheffe de service | Valideur |
| Jean-François de GEYER d'ORTH | Adjoint à la cheffe de service | Valideur |

LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT -

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS DT |
|-----------------------|--|---|
| Chris VAN VAERENBERGH | Directeur de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Admincol Gestionnaire service |

| | | |
|---|---|--|
| | | BUDLOCDOT |
| Service Paysages, eau et biodiversité (SPEB) | | |
| Vincent NICOLAZO DE BARMON | Chef de service PEB | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service BUDLOCDOT ASSIST |
| | Adjoint au chef de service PEB | Valideur Hiérarchique Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des EF Gestionnaire service BUDLOCDOT ASSIST |
| Jérémie BEZ | Assistant administratif et comptable | ASSIST Gestionnaire service ADMINCOL |
| Laure GARDEL-BERNADAC | Cheffe de l'unité Stratégie et intégration de la biodiversité | Valideur Hiérarchique ASSIST |
| Claudine LARGY | Cheffe de l'unité Sites et Paysages | Valideur Hiérarchique ASSIST |
| Florence LAVISSIERE | Cheffe de l'unité Protection de la biodiversité | Valideur Hiérarchique ASSIST |
| Arthur MASSON | Chef de la cellule veille hydrologique | Valideur Hiérarchique ASSIST |

| | | |
|---|---|---------------------------------|
| Bernard LE GUENNEC | Chef de l'unité expertise des équipements publics | Valideur Hiérarchique ASSIST |
| Service alimentation (SALIM) | | |
| Béregère BLIN | Chef de service ALIM | Valideur Hiérarchique |
| Gwendoline LE-LIARD | Adjoint au chef de service ALIM | Valideur Hiérarchique |
| Service enseignement agricole et maritime (SEAM) | | |
| Agnès LATOUCHE | Chef de service EA | Valideur Hiérarchique |
| Dominique MEUNIER-RIVIERE | Adjoint au chef de service EA | Valideur Hiérarchique |
| Service économie agricole et forêt (SEAF) | | |
| Gwladys BERNARD | Cheffe de service EAF | Valideur Hiérarchique |
| Marie-Pierre GAYA | Adjoint à la cheffe de service EAF | Valideur Hiérarchique |
| Jean-François de GEYER d'ORTH | Adjoint à la cheffe de service EAF | Valideur Hiérarchique |

III – Mer, littoral et fleuves (MLF)

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|-------------------|--|--|--|-------------------------------------|
| Jean-Luc JOSEPH | Chef de service « opérations maritimes et fluviales » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0203-GUYA 0205-OMET |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € (10 000,00 € pour le BOP 0205-OMET) | |
| Jean-Claude NOYON | Chef de service « affaires maritimes littorales et fluviales » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0203-GUYA 0205-OMET |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € (10 000,00 € pour le BOP 0205-OMET) | |
| Jacky MOAL | Chef de l'unité « phares et balises » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0205-OMET |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Olivier KLESPERT | Adjoint du chef de l'unité « phares et balises » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques | | 0205-OMET |

| | | correspondants | | |
|------------------|--|--|-------------|------------------------|
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Jérôme CHRISTIN | Chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage entretien et gestion du domaine public fluvial » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0203-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Paul PALFROIX | Adjoint au chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage entretien et gestion du domaine public fluvial » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA 0203-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Camille LIEGEOIS | Chef du service « contrôle des activités maritimes et fluviales » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0205-OMET |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 10 000,00 € | |
| Yan SAUVALLE | Adjoint du chef du service « contrôle des activités | a) décisions attributives de subventions de l'État et | | 0205-OMET |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|------------|-----------|
| | maritimes et fluviales » | engagement juridiques correspondants | | |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Stéphane MAZOUNIE | Chef de l'unité « stratégie, environnement et gestion du domaine public » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Sandrine ROUL | Adjoint au chef de l'unité « stratégie, environnement et gestion du domaine public » | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0113-GUYA |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |
| Eric BERLAND | Chef de l'unité administrative et financière | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | 0205-OMET |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 4 000,00 € | |

LISTE DES PORTEURS DE CARTES

| PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an) | | | | | |
|--|--|---|---|---|-----------|
| Prénom / NOM | Fonction | Plafond maximum de dépenses par transaction | Plafond maximum de dépenses annuelles par carte | Plafond maximum de dépenses annuelles par service | BOP |
| Direction Mer, littoral et fleuves | | | | | |
| Jean-Luc JOSEPH | Chef du service des opérations maritimes et fluviales | 2 000,00 € | 10 000,00 € | | 0203-GUYA |
| Jean-Claude NOYON | Chef du service des affaires maritimes, fluviales et du littoral | 2 000,00 € | 70 000,00 € | | 0113-GUYA |
| Guy COUMBA | Magasinier / Atelier | 500,00 € | 20 000,00 € | | 0113-GUYA |
| Olivier KLESPERT | Adjoint du chef de l'unité des Phares et Balises | 1 000,00 € | 10 000,00 € | | 0205-OMET |
| Pierre BELROSE | Magasinier de l'unité des Phares et Balises | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0205-OMET |
| Thierry JEAN-LOUIS | Chef du pôle hydrographie | 500,00 € | 20 000,00 € | | 0205-OMET |
| André LOUIS-LOUISY | Agent en charge de la logistique et du courrier | 2000,00 € | 10 000,00 € | | 0203-GUYA |
| Michel MACAIRE | Adjoint du chef d'exploitation | 500,00 € | 10 000,00 € | | 0203-GUYA |

LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS FORMULAIRE |
|---|--|--|
| Direction Mer, littoral et fleuves | | |
| Claire DAGUZE | Directrice adjointe des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves | Valideur |
| Marc MICHEL | Adjoint à la directrice adjointe des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves | Valideur |
| Jean-Luc JOSEPH | Chef du service en charge des opérations maritimes et fluviales | Valideur |
| Jean-Claude NOYON | Chef du service en charge des affaires maritimes, littorales et fluviales | Valideur |
| Camille LIEGEOIS | Chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales | Profil gestionnaire (saisie) Valideur |
| Eric BERLAND | Chef de l'unité administrative et financière | Valideur Profil gestionnaire (saisie) |
| Dominique SOPHIE | Assistante de gestion administrative et financière | Profil gestionnaire (saisie) |
| Stéphane MAZOUNIE | Chef de l'unité stratégie, environnement et gestion du domaine public | Profil gestionnaire (saisie) |
| Sandrine ROUL | Adjoint au chef de l'unité stratégie, environnement et gestion du domaine public | Profil gestionnaire (saisie) |
| | Adjoint au chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales | Profil gestionnaire (saisie) |
| Jacky MOAL | Chef de l'unité des phares et balises | Profil gestionnaire (saisie) |
| Olivier KLESPERT | Adjoint du chef de l'unité des phares et balises | Profil gestionnaire (saisie) |
| Jérôme CHRISTIN | Chef de l'unité maîtrise d'ouvrage et entretien du | Profil gestionnaire (saisie) |

| | | |
|---------------|--|------------------------------|
| | domaine public fluvial | |
| Paul PALFROIX | Adjoint au chef de l'unité maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial | Profil gestionnaire (saisie) |

LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT -

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS DT |
|---|-----------|--|
| Direction Mer, littoral et fleuves | | |
| Eric BERLAND | | Valideur hiérarchique et gestionnaire/valideur |
| Jean-Claude NOYON | | Valideur Hiérarchique |
| Dominique SOPHIE | | Valideur Hiérarchique |
| Mathieu MAUGARD-HUYLEBROECK | | Valideur Hiérarchique |
| Médérique SAID | | Valideur Hiérarchique |
| Stéphane MAZOUNIE | | Valideur Hiérarchique |
| Sandrine ROUL | | Valideur Hiérarchique |
| Jean-Luc JOSEPH | | Valideur Hiérarchique |
| Jacky MOAL | | Valideur Hiérarchique |
| Olivier KLESPERT | | Valideur Hiérarchique |
| Jérôme CHRISTIN | | Valideur Hiérarchique |
| Paul PALFROIX | | Valideur Hiérarchique |
| Michel MACAIRE | | Valideur Hiérarchique |
| Camille LIEGEOIS | | Valideur Hiérarchique |

| | | |
|---------------|--|-----------------------|
| Marc MICHEL | | Valideur Hiérarchique |
| Yan SAUVALLÉ | | Valideur Hiérarchique |
| Claire DAGUZE | | Valideur Hiérarchique |

IV - Antenne ouest guyanais

| Prénom / Nom | Fonction | Catégories | Montant maximal par acte en euros | BOP autorisé |
|------------------|---|--|-----------------------------------|--------------|
| Christian MOREL | Directeur de l'antenne Ouest Guyanais | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | BOP 181 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 89 999,00 € | |
| Nadia NELIDE | Adjointe au directeur de l'antenne ouest guyanais | a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants | | BOP 181 |
| <u>SIGNATURE</u> | | b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres | 25 000,00 € | |

LISTE DES PORTEURS DE CARTES

| PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an) | | | | | |
|--|---------------------------------------|---|---|---|-----------|
| Prénom / NOM | Fonction | Plafond maximum de dépenses par transaction | Plafond maximum de dépenses annuelles par carte | Plafond maximum de dépenses annuelles par service | BOP |
| Ouest Guyanais | | | | | |
| Christian MOREL | Directeur de l'antenne Ouest Guyanais | 2 000,00 € | 20 000,00 € | | 0354-D973 |

LISTE DES VALIDATEURS CHORUS FORMULAIRE

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS FORMULAIRE |
|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Antenne ouest guyanais | | |
| Christian MOREL | Directeur de l'antenne Ouest Guyanais | Valideur |

| | | |
|--------------|---|----------|
| Nadia NELIDE | Adjointe au directeur de l'antenne ouest guyanais | Valideur |
|--------------|---|----------|

LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT -

| Prénom / Nom | Fonctions | Habilitations CHORUS DT |
|-------------------------------|---|-------------------------|
| Antenne ouest guyanais | | |
| Christian MOREL | Chef antenne Ouest Guyane activités agricoles | Valideur Hiérarchique |
| Nadia NELIDE | Adjointe au directeur de l'antenne ouest guyanais | Valideur Hiérarchique |

DGTM

R03-2020-10-01-002

arreté-02102020092623



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Générale
des Territoires et de la Mer**

**Arrêté du
portant subdélégation de signature de monsieur Raynald VALLEE
Directeur Général des Territoires et de la Mer
à ses collaborateurs**

**Le Préfet de la région Guyane,
Chevalier de l'ordre national du mérite,**

VU le décret n°2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

VU le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de monsieur Marc DEL GRANDE, sous-préfet hors classe, en qualité de préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU le décret du 1^{er} janvier 2020 relatif à la nomination de monsieur Paul-Marie CLAUDON, sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général des services de l'État, responsable de la coordination des politiques publiques, auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté du 30 janvier 2020 portant nomination (directions générales des services déconcentrés de l'État en Guyane) de M. Raynald VALLEE, administrateur en chef de première classe des affaires maritimes, en qualité de Directeur Général des Territoires et de la Mer de Guyane, de M. Pierre PAPADOPOULOS, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de Directeur Général Adjoint des Territoires et de la Mer de Guyane, de Mme Claire DAGUZE, administratrice principale des affaires maritimes, en qualité de Directrice adjointe des Territoires et de la Mer de Guyane, chargée de la mer, du littoral et des fleuves, de M. Chris VAN VAERENBERGH, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en qualité de Directeur adjoint des Territoires et de la Mer de Guyane, chargé de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, de M. Christian MOREL, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en qualité de Directeur adjoint des Territoires et de la Mer de Guyane, chargé de l'antenne de Saint-Laurent-du-Maroni ;

VU l'arrêté du Premier ministre, du ministre de l'intérieur et de la ministre des outre-mer, en date du 12 juin 2020, portant nomination de M. Charles BIZIEN, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, directeur adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique au sein de la direction générale des territoires et de la mer auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté n°R03-2020-02-17-005 du 17 février 2020 portant délégation de signature à monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer.

VU l'arrêté n°R03-2020-05-14-004 du 14 mai 2020 portant organisation des services de l'État en Guyane ;

SUR proposition du Directeur Général des Territoires et de la Mer ;

ARRETE

I – AU TITRE DE LA MER, DU LITTORAL ET DES FLEUVES

Article 1 : Délégation de signature est donnée à madame Claire DAGUZÉ, directrice adjointe de la mer, du littoral et des fleuves (DMLF) et en son absence à monsieur Marc MICHEL, adjoint à la directrice adjointe des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves, à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à l'activité de la DMLF tels que définis aux articles 1 à 3 et 5 à 10 de la délégation de signature à monsieur Raynald VALLÉE, directeur général des territoires et de la mer.

Article 2 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLÉE, directeur général des territoires et de la mer, délégation de signature est donnée en l'absence de madame Claire DAGUZÉ et de monsieur Marc MICHEL adjoint à la directrice de la mer, du littoral et des fleuves, à monsieur Jean-Luc JOSEPH, chef du service opérations maritimes et fluviales.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de madame Claire DAGUZÉ, de monsieur Marc MICHEL et de monsieur Jean-Luc JOSEPH, délégation de signature est donnée :

concernant la signalisation et les travaux maritimes, à :

- monsieur Jacky MOAL, chef de l'unité des phares et balises et en son absence ou en cas d'empêchement à monsieur Olivier KLESPERT, adjoint au chef de l'unité des phares et balises ;

concernant la gestion des cours domaniaux, à :

- monsieur Jérôme CHRISTIN, chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial », et en son absence ou en cas d'empêchement à monsieur Paul PALFROIX, adjoint au chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial ».

Article 3 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 6, 8, 9 et 10 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLÉE, directeur général des territoires et de la mer, délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Jean-Claude NOYON, chef du service des affaires maritimes, littorales et fluviales,
- madame Camille LIEGEOIS, chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales,
- monsieur Mathieu MAUGARD-HUYLEBROECK, chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales,
- monsieur Médérique SAID, adjoint au chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales,
- monsieur Stéphane MAZOUNIE, chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public,
- madame Sandrine ROUL, adjointe au chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public.

Article 4 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 7, 8, 9 et 10 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLÉE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, délégation de signature est donnée à madame Camille LIEGEOIS, chef du service surveillance et contrôle des activités maritimes et fluviales.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de madame Claire DAGUZÉ, de monsieur Marc MICHEL et de madame Camille LIEGEOIS, délégation de signature est donnée :

concernant les actes relatifs à l'instruction des déclarations de manifestation nautique, à monsieur Yan SAUVALLE à partir du 1^{er} décembre 2020.

Article 5 : Les délégataires mentionnés aux articles 1 à 4 ci-dessus et monsieur Eric BERLAND, chef de l'unité administrative et financière, reçoivent délégations à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les

programmes 113 (Paysage, Eau et Biodiversité), 203 (Infrastructures et Services de Transports), et 205 (Affaires maritimes) :

- les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés dans l'annexe au présent arrêté.

Article 6 : Délégation de signature est donnée dans les limites de leur compétence aux délégataires mentionnés aux articles 1 à 5 à effet de signer, sous leur timbre, les correspondances courantes ne comportant pas de décisions, les notes et bordereaux de transmission ainsi que les documents à caractère technique nécessaires à l'accomplissement des missions du service.

Article 7 : Pour les matières relevant des articles 3 de la délégation de signature à monsieur Raynald VALLÉE, directeur général des territoires et de la mer, délégation de signature est donnée aux agents suivants pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de leur service ou unité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous leur responsabilité (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département :

- monsieur Jean-Luc JOSEPH, chef du service des opérations maritimes et fluviales ;
- monsieur Jean-Claude NOYON, chef du service des affaires maritimes et fluviales ;
- madame Camille LIEGEOIS, cheffe du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales ;
- monsieur Marc MICHEL, chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales ;
- monsieur Jérôme CHRISTIN, chef de l'unité en charge de la maîtrise d'ouvrage et de l'entretien du domaine public fluvial ;
- monsieur Jacky MOAL, chef de l'unité des phares et balises ;
- monsieur Stéphane MAZOUNIE, chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public ;
- monsieur Mathieu MAUGARD-HUYLEBROECK, chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales ;
- monsieur Yan SAUVALLÉ, adjoint du chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales à compter du 1^{er} décembre 2020 ;
- monsieur Eric BERLAND, chef de l'unité administrative et financière ;
- monsieur Paul PALFROIX, adjoint du chef de l'unité en charge de la maîtrise d'ouvrage et de l'entretien du domaine public fluvial ;
- monsieur Olivier KLESPERT, adjoint du chef de l'unité des phares et balises ;
- madame Sandrine ROUL, adjointe du chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public ;
- monsieur Médérique SAID, adjoint du chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales.
- monsieur Michel MACAIRE, chef d'exploitation de la navigation intérieure.

II – AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORET

Article 8 : Délégation de signature est donnée à monsieur Chris VAN VAERENBERGH Directeur adjoint de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DEAAF) au sein de la Direction Générale des Territoires et de la Mer à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à l'activité de la DEAAF tels que définis aux articles 12 à 21 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLÉE, Directeur Général des Territoires et de la Mer.

Dans le domaine de compétence de la coordination des abattoirs, la délégation de signature est donnée au Dr Grégoire LECANU et en cas d'absence ou d'empêchement à madame Bérengère BLIN.

Dans le domaine de compétence SPV-SORE, la délégation de signature est donnée à madame Gwendoline LE LIARD et en cas d'absence ou d'empêchement à monsieur Damien LAPLACE.

Dans le domaine de compétence SPAE, la délégation de signature est donnée à monsieur Xavier BAUDRIMONT et en cas d'absence ou d'empêchement à madame Gwendoline LE LIARD.

Dans le domaine de compétence SIVPEP, la délégation de signature est donnée à madame Bérengère BLIN et en cas d'absence ou d'empêchement à madame Gwendoline LE LIARD.

Article 9 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 12, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 28 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service de l'alimentation, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- madame Bérengère BLIN, cheffe du service alimentation,
- madame Gwendoline LE-LIARD, adjointe à la cheffe du service alimentation.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 206 (Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation), 215 (Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture) et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- les titres de recette, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, au recouvrement et réponse aux réclamations,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté.

Article 10 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 13-1, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 28 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service économie agricole et forêt, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- madame Gwladys BERNARD, cheffe du service économie agricole et forêt,
- monsieur Marie-Pierre GAYA, adjoint à la cheffe du service économie agricole et forêt,
- monsieur Jean-François DE GEYER D'HORTH, adjoint à la cheffe du service économie agricole et forêt.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 149 (Forêt), et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- les titres de recette, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, au recouvrement et réponse aux réclamations,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté.

Article 11 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 28 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service paysages, eau et biodiversité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Vincent NICOLAZO DE BARMON, chef du service paysages, eau et biodiversité
- madame Florence LAVISSIERE, cheffe de l'unité protection de la biodiversité,
- madame Jahsanja CURTIUS, cheffe de l'unité police de l'eau,
- madame Laure GARDEL-BERNADAC, cheffe de l'unité stratégie et intégration de la biodiversité,
- madame Claudine LARGY, cheffe de l'unité sites et paysages,
- monsieur Arthur MASSON, chef de la cellule de veille hydrologique,
- monsieur Bernard LE GUENNEC, chef de l'unité expertise des équipements publics.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes, 113 (Paysage, Eau et Biodiversité), 181 (Prévention des Risques), 162 pour ce qui concerne le PITE : et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

Article 12-1 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 13-2, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service formation agricole et maritime, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de ses attributions, à :

- madame Agnès LATOUCHE, cheffe du service enseignement agricole et maritime,
- madame Dominique MEUNIER-RIVIERE, adjointe à la cheffe du service enseignement agricole et maritime.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 143 (Enseignement technique agricole) et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

Article 12-2 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service information et statistique agricole, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de ses attributions, à :

- monsieur Jean-Christophe LAMBERT, chef du service information et statistique agricole,
- monsieur Pierre RELLA, adjoint au chef du service information et statistique agricole.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 149 et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

III – AU TITRE DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Article 13-1 : Délégation de signature est donnée à monsieur Charles BIZIEN, directeur adjoint de l'aménagement des territoires et de la transition écologique (DATTE) à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à l'activité de la DATTE tels que définis aux articles 3 et 22 à 30 de la délégation de signature à monsieur Raynald VALLÉE, directeur général des territoires et de la mer.

Article 13-2 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 21, 28, 29, 30 et 31 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service infrastructures et transport, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Charles BIZIEN, directeur adjoint Direction de l'aménagement du territoire et de la transition écologique,
- monsieur Jean-Marie GERVAISE, chef du service adjoint infrastructures et transports.

Pour les matières relevant des articles 3 et 22 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service infrastructures et transport, et notamment les autorisations de

congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Jean-Marie GERVAISE, chef du service adjoint Infrastructures et Transports
- madame Soumi-Ati MARCHAND, cheffe de l'unité administrative et financière ;
- monsieur Jean-Christophe DECOCQ, chef de l'unité Études et Grands Travaux ;
- monsieur Marc LALO, adjoint au chef de l'unité Études et Grands Travaux ;
- madame Émilie MORDACQUE, cheffe de l'unité RN 1 - Pont du Larivot ;
- monsieur Ghassan FSAIFES, adjoint à la cheffe de l'unité RN1 – Pont du Larivot,
- monsieur Laurent PARMENTIER, chef de l'unité Politiques et Techniques ;
- monsieur Abdelmajid BOUSSAA, chef de l'unité Transport par intérim ;
- monsieur Michel DELOR, responsable de la cellule ouvrage d'art au sein de l'unité Politiques et Techniques ;
- monsieur Pascal LI-TSOE, chef du District ;
- madame Gabrielle PLATOF-BESSIERE, adjointe au chef de district ;
- madame Christelle BARUL, coordinatrice des centres d'exploitation ;
- monsieur Gianni WAYA, chef de parc ;
- monsieur Christian KAGO, adjoint au chef du parc ;
- madame Ghislaine KOKASON, responsable de la Section Administrative et Financière du parc ;
- monsieur Joël LAUREAT, responsable de l'atelier du parc.
- monsieur Gérard TROMPETTE, chef de la section Exploitation du parc routier,
- monsieur Martial ABON adjoint au chef de la section Exploitation du parc routier,

monsieur Pascal LI-TSOE, chef du District ; madame Gabrielle PLATOF-BESSIERE, adjointe au chef de district, reçoivent délégation à l'effet de signer tout acte administratif et de gestion concernant les feuilles de travail du personnel d'exploitation (heures supplémentaires et astreintes).

monsieur Fernand ALFONSO, responsable du CEI de Saint-Laurent-du-Maroni, monsieur Dominique BRUNO, responsable du CEI d'Iracoubo, monsieur Relique EVUORT, responsable du CEI de Kourou, monsieur Yannick GINTRAND, responsable du CEI de Cayenne, monsieur André CAMPAN, responsable du CEI de Régina, monsieur Roger JEAN-MARIE DESIRE, responsable du CEI de St-Georges-de l'Oyapock, reçoivent délégation à l'effet de signer tout acte administratif et de gestion pour les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles) ainsi que les documents relatifs au fonctionnement courant dans les limites des attributions de leur entité au sein du service Infrastructures et transports ;

Jean-Guy ANICET, Technicien véhicules reçoit délégation à effet de signer tout acte administratif relatif à la mise en œuvre des réglementations relatives aux véhicules, dans la limite de ses attributions au sein du service Infrastructures et transports.

Pour les matières relevant de l'article 28, 29, 30 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Jean-Marie GERVAISE, chef du service adjoint Infrastructures et Transports,
- madame Soumi-Ati MARCHAND, Cheffe de l'unité administrative et financière,
- madame Émilie MORDACQUE, cheffe de l'unité RN1-Pont du Larivot,
- - monsieur Ghassan FSAIFES, adjoint à la cheffe de l'unité RN1 – Pont du Larivot,
- monsieur Jean-Christophe DECOCQ, chef de l'unité Études et Grands Travaux,
- monsieur Bertrand POIVEY, chargé d'opérations à l'unité RN1 – Pont du Larivot,
- monsieur Marc LALO, adjoint au chef de l'unité Études et Grands Travaux,
- monsieur Abdelmajid BOUSSAA, chef de l'unité Transports par intérim,
- monsieur Laurent PARMENTIER, chef de l'unité Politiques et Techniques,
- monsieur Michel DELOR, responsable de la cellule Ouvrage d'Art au sein de l'unité Politiques et Techniques,
- monsieur Gianni WAYA, chef du parc routier,
- monsieur Christian KAGO, adjoint au chef de Parc Routier,
- madame Ghislaine KOKASON, responsable de la section administrative et financière du parc routier,
- monsieur Joël LAUREAT, chef de la section Atelier du parc routier,
- monsieur Gérard TROMPETTE, chef de la section Exploitation du parc routier,

- monsieur Martial ABON, adjoint au chef de la section Exploitation du parc routier,
 - monsieur Pascal LI-TSOE, chef du District,
 - madame Gabrielle PLATOF-BESSIERE, adjointe au responsable de District,
 - madame Christelle BARUL, coordinatrice des centres d'exploitation,
 - monsieur Fernand ALFONSO, responsable du CEI St Laurent du Maroni,
 - monsieur Dominique BRUNO, responsable du CEI d'Iracoubo,
 - monsieur Relique EVUORT, responsable du CEI de Kourou,
 - monsieur Yannick GINTRAND, responsable du CEI de Cayenne,
 - monsieur André CAMPAN, responsable du CEI de Régina,
 - monsieur Roger JEAN-MARIE DESIRE, responsable du CEI de St-Georges-de l'Oyapock,
- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 203 (Infrastructures et Services de Transports), 174 (énergie, climat et après-mines), 723 (Contribution aux Dépenses Immobilières), 354 (fonctionnement des services), programme 123 (Conditions de vie Outre-Mer), et le programme 162 - action 10 pour ce qui concerne le PITE
- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
 - toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,
- dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;
- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur,
- dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés en annexe au présent arrêté.

Article 14 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 22, 23 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service urbanisme, logement et aménagement, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Serge MANGUER, chef du service urbanisme, logement et aménagement,
- madame Jeanne-Marie GOUIFFES, cheffe de service adjointe au chef du service urbanisme, logement et aménagement,
- madame Mylène HO-JEAN-CHOY, cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine,
- madame Sylviane LINDAU, adjointe à la cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine,
- monsieur Hubert GILLET, chef de l'unité logement,
- monsieur Jean-Louis COPPRY, adjoint au chef de l'unité logement,
- monsieur Hendry SHIVBARAN, Chef de l'unité Pilotage de l'OIN
- madame Aude CARPENTIER, chargée de mission ville durable au sein de l'unité Pilotage de l'OIN,
- monsieur Dominique PAGANEL, chef de l'unité bâtiment,
- monsieur Abdallah MADI M'NEMOI, adjoint au chef d'unité bâtiment,

Pour les matières relevant de l'article 28, 29, 30 et 31 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Serge MANGUER, chef du service urbanisme, logement et aménagement,
- madame Jeanne-Marie GOUIFFES, cheffe de service adjointe au chef du service urbanisme, logement et aménagement,
- madame Mylène HO-JEAN-CHOY, cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine,
- monsieur Hubert GILLET, chef de l'unité logement,
- monsieur Jean-Louis COPPRY, adjoint au chef de l'unité logement,
- madame Valérie RENE-CORAIL, responsable du bureau administratif,

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes, 123 (Conditions de vie Outre-Mer) et 135 (UTAH) et dans les limites des attributions du service Urbanisme, logement et aménagement,

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- les titres de recette délivrés en application de l'article L. 524-8 du code du patrimoine, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, au recouvrement et réponse aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés en annexe au présent arrêté.

Article 15 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 25, 28, 29, 30 et 31 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service prévention des risques et industries extractives, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Franck GOURDIN, chef de service Prévention des risques et industries extractives,
- monsieur Ludovic MARCELIUS, adjoint du chef de service Prévention des risques et industries extractives,
- madame Natacha CHRISTIN, cheffe de l'unité prévention des risques naturels,
- monsieur Adrien ORTELLI, chef de l'unité industries extractives,
- monsieur Jérôme TIRONI, chef de l'unité prévention des risques chroniques,
- monsieur Clément COSTER, Chef de l'unité prévention des risques accidentels,

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 181 (Prévention des Risques), 123 (Condition vie outre-mer) et 113 (Paysage, Eau et Biodiversité) dans les limites des attributions du service Prévention des risques et industries extractives :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés en annexe au présent arrêté.

Article 16 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service transition écologique et connaissance territoriale, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- madame Jeanne DA SILVEIRA, cheffe du service transition écologique et connaissance territoriale,
- madame Juliette CHAIX, adjointe au chef de service transition écologique et connaissance territoriale,
- monsieur Michel MAILLOT, chef de l'unité information géographique et diffusion de la connaissance,

- madame Isabelle DELAFOSSE, cheffe de l'unité autorité environnementale,
- monsieur Jean-François COLIN, chef de l'unité observatoire et statistiques,
- monsieur Yan SAUVALLÉ, chef de l'unité air, énergie climat.
- monsieur Emmanuel BOUTINARD, chef de l'unité promotion et mise en œuvre du développement durable,

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, Préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 113 (Paysage, Eau et Biodiversité), 203 (Infrastructures et Services de Transports) et 217 (Conduite et Pilotage des Politiques de l'Écologie, de l'Énergie, de Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, Action 2 (Partenariat Associatif), 159 (Expertise, information géographique et météorologie) et 174 (Énergie, climat et après-mines) et dans les limites des attributions du service Transition écologique et connaissance territoriale :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés en annexe au présent arrêté.

Article 17 : Pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service de la mission pilotage DGTM, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- madame Myriam VALDES, Cheffe de la mission pilotage DGTM,

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, Préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 217 (0217-SGAC-ASPR action sociale et prévention des risques et 0217-SGAC-MODE action de modernisation des services) :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

Article 18 : Pour les matières relevant des articles 1, 2, 3 et 23, 24, 25, 28, 30, 31 de la délégation de signature de monsieur Raynald VALLEE, Directeur Général des Territoires et de la Mer, ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service de l'antenne ouest Guyane, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés et absences exceptionnelles), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Christian MOREL, Directeur de l'antenne Ouest Guyane activités agricoles,
- madame Nadia NELIDE, Adjointe au directeur de l'antenne ouest guyanais,

- à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, Préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 181 (Prévention des risques) :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

AU TITRE DE LA CARTE ACHAT

Article 19 :

Le responsable du programme carte achat est Pierre PAPADOPOULOS, Directeur Général Adjoint des Territoires et de la Mer de Guyane, et le responsable délégué est Myriam VALDES, cheffe de la mission pilotage DGTM.

Il est attribué un moyen de paiement dénommé « carte d'achat » aux agents de la DGTM listés en annexe au présent arrêté. En conséquence, ces agents reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les actes d'achats exposés ci-après et suivant les plafonds maximums de dépenses déterminés dans l'annexe :

| | |
|-----------------|---|
| Actes autorisés | Achats de proximité chez les commerçants (produits ou services de faible montant) |
| | Achats à distance par internet (produits ou services de faible montant) |
| | Concernant les immobilisations, il n'est pas autorisé d'utiliser la carte d'achat pour les achats de petits équipements d'un montant supérieur à mille euros (1000 euros) |

Article 20 :

Avant la première utilisation de la carte et après réception d'un document explicatif relatif à l'utilisation de ce moyen de paiement, chaque porteur est tenu de signer, en un exemplaire original, une déclaration sur l'honneur dans laquelle il reconnaît avoir pris connaissance des règles d'utilisation de la carte d'achat. Par ailleurs, il s'engage à utiliser la carte achat dans le respect des règles fixées par la DGTM et des dispositions prévues par le Code de la commande publique.

AU TITRE DE CHORUS FORMULAIRE

Article 21 :

Les personnes figurant dans l'annexe sont autorisées à valider via le logiciel CHORUS FORMULAIRE les demandes d'engagement juridique et les constatations de service fait.

AU TITRE DE CHORUS DT

Article 22 :

Les personnes figurant dans l'annexe sont autorisées à valider via l'application CHORUS DT les ordres de mission, pour le déclenchement des prestations.

Article 23 :

Conformément aux dispositions de l'arrêté susvisé de délégation de signature, les signatures des agents disposant d'une délégation doivent être accréditées auprès du comptable assignataire.

Article 24 : Le Secrétaire Général des Services de l'Etat et le Directeur Général des Territoires et de la Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Directeur Général
des Territoires et de la Mer
Raynald VALLEE

- 1 OCT. 2020